



© Croquis Signes Paysages

TIPOLOGIE PAYSAGÈRE



LES PAYSAGES VITICOLES

ÉLÉMENTS PAYSAGERS caractérisation

La vigne est un élément fondamental du paysage de la Provence et du département des Bouches-du-Rhône. L'histoire de ce paysage viticole est étroitement liée à celle de la ville de Massalia quand les Phocéens débarquent sur cette côte méditerranéenne avec dans leurs soutes des plants de vigne.

C'est depuis la cité phocéenne au VI^e siècle avant J-C que le vignoble va se répandre sur la Gaule. Le vignoble est présent sur tout le territoire du département, du sud au nord et d'ouest en est, jusqu'en Camargue. Elle connut son âge d'or entre 1880 et la seconde guerre mondiale. Pour autant, sur le département, la viticulture et ses paysages sont essentiellement associés aux territoires géographiques des Appellations d'Origine Protégées (AOP), au nord-est et nord-ouest à l'exception du territoire des Coteaux d'Aix-en-Provence qui vient flirter avec la côte méditerranéenne.

Cinq terroirs viticoles couvrent le département soit au total 9950 hectares de vignoble*. Le vignoble des Bouches-du-Rhône a pour particularité de se situer sur les coteaux et les terrasses qui bordent les massifs calcaires de la chaîne des Alpilles, de la Sainte-Victoire et de la Sainte-Baume. Il est également présent sur les piémonts des massifs de La Fare, des Roques, des Côtes, et de la Trévaresse. Il s'est aussi développé en plaine et en vallée, comme sur la plaine agricole de la haute vallée de l'Arc vers Puyloubier, sur le plateau d'Aix-en-Provence, ou encore dans la vallée de la Touloubre autour de Lambesc et Saint-Cannat. Sa diversité est à l'image des territoires qu'il occupe, naturel comme le Cap Canaille à Cassis et structuré, maîtrisé, comme aux portes des villes à Saint-Cannat, Pelissane et même sur les hauteurs de Port-de-Bouc.

La vigne, comme tous les paysages de l'agriculture, est un paysage humanisé qui confère au territoire une forte valeur économique (commerce, tourisme), sociale (convivialité des vendanges et du produit associé, à savoir le vin) et patrimoniale (domaines viticoles et châteaux).

*source : INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité) et chambre d'agriculture PACA). 2020



© Signes Paysages
Le vignoble de l'AOP Coteaux d'Aix-en-Provence à Rognes



© Signes Paysages
Vignoble en plaine - Arrière plan : serres et réseau THT



© Signes Paysages
Vignoble dans la plaine de Sénas au pied des Alpilles



© Signes Paysages
La vigne dans un système de polyculture



La vigne, une culture qui anime le paysage agricole.



Le vignoble, espace de respiration en milieu fermé



Culture sur des espaces résiduels entre RD556 et autoroute A51. AOC et AOP Coteaux d'Aix-en-Provence



La mise en scène du vignoble - Château La Coste et ses chaix à l'architecture contemporaine signés par Jean Nouvel

ÉLÉMENTS PAYSAGERS caractérisation

C'est un paysage rural permanent que l'on identifie facilement par sa régularité, ses lignes de force et la géométrie qu'il dessine sur un espace occupé. Ce territoire viticole est protégé pour la qualité de ses vins, qualifié par la particularité de ses terroirs et reconnu à l'international pour son origine géographique.

Appellations d'Origine Contrôlées (AOC), Appellations d'Origine Protégées (AOP) et Indications Géographiques Protégées (IGP) sont autant de protections et de critères qui, associés à un produit donné, ici le vin, attribuent la qualité de la production à un savoir faire et également à un terroir, dans la considération des paysages, du sol, du climat et du patrimoine.

- Le vignoble des Bouches-du-Rhône, c'est :

Trois IGP qui distinguent trois aires géographiques : les Alpilles, les Bouches-du-Rhône et les Bouches-du-Rhône-Terre de Camargue

Plusieurs AOC (France) et AOP (Europe) qui désignent le territoire viticole des Bouches-du-Rhône par des appellations territoriales et leurs singularités géomorphologiques : Baux-de-Provence, Cassis, Coteaux d'Aix-en-Provence, Côte de Provence, Palette, Sable de Camargue ...

- Le vignoble, comme paysage patrimonial :

Loin d'être monotone par une rigueur imposée de ses modes de cultures rectilignes (rangs de vigne), le vignoble du département présente des paysages d'une grande diversité et d'une grande clarté. La lisibilité et la diversité de ce territoire agricole s'observe dans son parcellaire (petites parcelles isolées dans des vallées étroites ou surfaces de vigne étendues dans les plaines à proximité des domaines et châteaux) et dans son occupation du sol, étendue depuis les rivages jusqu'aux pieds de massifs calcaires.

ÉLÉMENTS PAYSAGERS caractérisation

La place de la vigne dans le paysage agricole du département est un élément d'identification important, qui selon les caractères topographiques (coteaux, plateaux, plaines), va dessiner des paysages aux modèles très différents.

Terrasses, murs en pierres, clôtures, alignement d'arbres, haies d'arbustes vont signer ce paysage de caractère. Matériaux de construction, architecture, organisation spatiale de l'habitat vont conforter la particularité, l'originalité, l'authenticité de ce paysage viticole à la fois pittoresque et patrimonial.

Le paysage de la vigne est un élément majeur de l'économie du département, porteur de fortes valeurs identitaires et culturelles.

Les différentes appellations mais aussi les routes des vins qui sillonnent les territoires, offrant des escapades œno-gastronomiques, en témoignent.

"Au pied de la Sainte-Victoire, découvrez les paysages viticoles à couper le souffle et devenus célèbres avec Cézanne". (routedesvinsdeprovence.com*).

La route des vins des coteaux d'Aix-en-Provence met en avant ces différents territoires et nomme ceux-ci selon des particularités climatiques et géomorphologiques... : terroir du Mistral, terroir des Coteaux, terroir Méditerranéen, terroir des Hauts Plateaux (coteauxaixenprovence.com*).

* sites consultés en 2020



© Signes Paysages

La taille et la conduite de la vigne participent grandement au paysage de la viticulture.



© Signes Paysages

Vigne en fond de vallée.



© Signes Paysages

La protection du vignoble contre les ravageurs et plus. Ici la clôture est surmonté d'un barbelé.



© Signes Paysages

Domaine de Château Lacoste : traditions culturelles avec le rosier en tête de rangée de pieds de vigne



© Signes Paysages

Les vignes redessinent les pentes des massifs, ici au pied du Cap Canaille



Le coquelicot, une messicole en régression.



La gagée des champs, espèce protégée, apprécie le vignoble



Les vignes du domaine de Château-Paradis. Rigueur de l'alignement jusqu'en limite de la forêt.



Les effets du changement climatique : goutte à goutte pour une culture qui se contentait de l'eau de pluie.



Château Bas dans la plaine de Cazan

ÉLÉMENTS PAYSAGERS caractérisation

- Les vignobles, espaces de biodiversité.

Les vignobles constituent des espaces cultivés qui n'en sont pas moins riches de biodiversité, différente selon les modes de cultures pratiqués. Du point de vue floristique, ces cultures peuvent renfermer un couvert herbacé constitué de plantes messicoles (les plantes des moissons) et d'adventices divers, qui composent une flore patrimoniale, menacée ou très originale, parfois protégée. Il s'agit d'espèces anthropophiles, qui se développent grâce au mode d'exploitation agricole des terrains et dont l'espèce la plus emblématique est le coquelicot.

Toutefois, après des décennies de pratiques agricoles intensives, ces cortèges d'espèces messicoles se sont largement appauvris, jusqu'à la disparition de certaines espèces. Mais le développement d'une agriculture plus raisonnée permet aujourd'hui leur retour.

On citera par exemple la renoncule en faux, l'adonis annuelle ou encore la gagée des champs ; cette dernière est une espèce protégée (liste rouge nationale)*.

La richesse écologique de certains vignobles est également faunistique avec, quand le mode d'exploitation s'y prête, des populations de reptiles (couleuvres, lézard, voire lézard ocellé). De nombreux oiseaux patrimoniaux vivent et nichent dans ces milieux pauvres en végétation, généralement sableux ou caillouteux, tel que l'aëdicnème criard, l'alouette calandre... ou des espèces viennent y chasser, comme le circaète Jean-le-Blanc (rapace mangeur de serpents).

Aujourd'hui certains viticulteurs vont plus loin dans une approche écologique en s'engageant dans les démarches du programme Agrifaune (programme qui vise à mobiliser agriculteurs et gestionnaires d'espaces agricoles pour développer des pratiques en faveur de la biodiversité) et autres bonnes pratiques : meilleure gestion des traitements phytosanitaires, prenant en compte les cycles biologiques et la préservation, mise en place de structures favorables comme les murets, pierriers, haies, ronciers... C'est par exemple le cas des vigneron de la montagne Sainte-Victoire, en concertation avec le Grand Site Concors-Sainte-Victoire.

* source : Inventaire National du Patrimoine Naturel

STRUCTURES PAYSAGÈRES

blocs diagramme

Il n'y a pas dans le département un paysage viticole mais une diversité de paysages de vignes, associés aux caractères pédologiques, géomorphologiques, climatiques, culturels et qui reflètent l'inventivité des hommes pour adapter la plante à son sol.

Les paysages viticoles dans le département sont souvent morcelés, malgré une occupation concentrée sur les communes de Châteauneuf-le-Rouge, Le Tholonet, Meyreuil, Peynier, Puylobier, Rousset et Trets au pied du massif de la Sainte-Victoire mais aussi au nord-ouest d'Aix-en-Provence sur les adrets de la chaîne de la Trévaresse. Le paysage viticole de la Chaîne de la Trévaresse est différent de celui de la plaine entre Saint-Cannat et Eyguilles ou le long de la RD10. Là, la vigne s'insère dans un paysage de polyculture entre la Fare-les-Oliviers et Saint-Chamas, au sud des collines boisées de Constantine.

Le paysage de la vigne est dispersé. Il côtoie la forêt, la garrigue, d'autres cultures, l'urbanisation et parfois le littoral, et participe à une mosaïque paysagère, dans laquelle la vigne vient révéler la topographie de son sol support.

La conduite des pieds de vigne sur une hauteur plutôt basse facilite et souligne la perception des sites naturels et des structures minérales qui les entourent que ce soient les massifs calcaires, les falaises ou certains villages.

La vigne dans le paysage agricole est accompagnée d'autres éléments structurants tels que les haies ou les alignements d'arbres. On trouve également les petits ouvrages maçonnés comme les murs, les murets de pierres sèches et le bâti (bastides, maison de vigneron, cabanons, hangars...). Quelle que soit l'implantation du vignoble, en plaine, en coteau, sur des restanques, celui-ci présente des composantes communes qui organisent le paysage et participent à sa qualité esthétique (couleur, forme, structure).

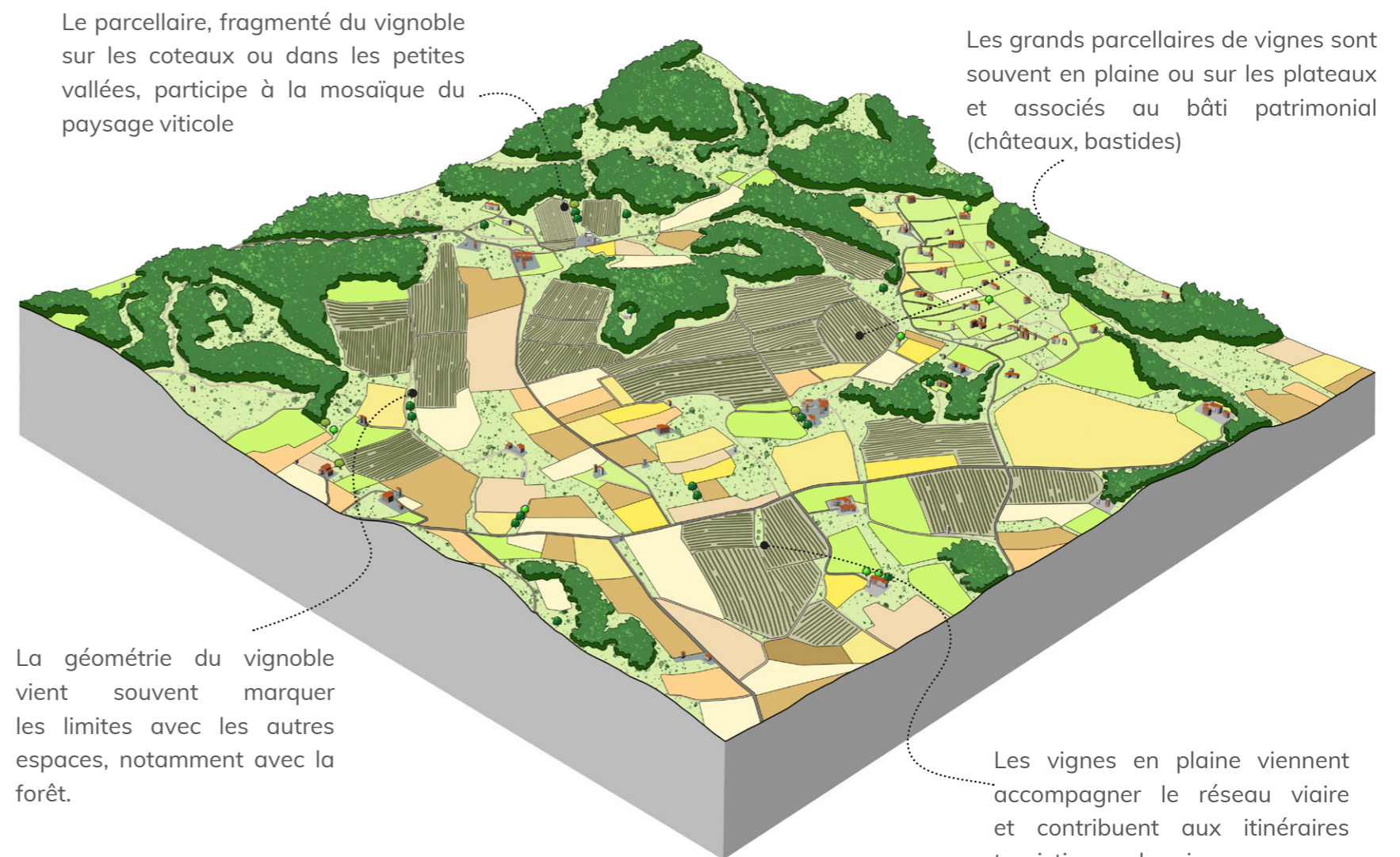
Cette culture installe des paysages architecturés et facilement identifiables au sein d'unités paysagères différentes.



Les vignes aménagent des respirations dans les vallons boisés



Les vignes accompagnent la RD15 et l'arrivée sur le village de Rognes



Le parcellaire, fragmenté du vignoble sur les coteaux ou dans les petites vallées, participe à la mosaïque du paysage viticole

Les grands parcellaires de vignes sont souvent en plaine ou sur les plateaux et associés au bâti patrimonial (châteaux, bastides)

La géométrie du vignoble vient souvent marquer les limites avec les autres espaces, notamment avec la forêt.

Les vignes en plaine viennent accompagner le réseau viaire et contribuent aux itinéraires touristiques des vins.



© Signes Paysages

Les lignes du vignoble au pied du Cap Canaille

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE des paysages viticoles

La culture de la vigne est ancrée dans l'histoire du département. Les paysages qui la qualifient et la caractérisent sont rattachés à des terroirs d'une grande diversité physique et culturelle. Le paysage viticole est l'évocation d'un espace rural, agricole et productif. C'est un terroir dont la conduite de la vigne par le vigneron fait la renommée d'un breuvage auquel on associera le paysage viticole résultant. Ces diversités sont autant de richesses où l'alliance d'une culture et de son sol se conjugue à l'œuvre du vigneron.

- Éléments de caractérisation

Un parcellaire aux échelles très différentes.

Des structures bâties du cabanon au château et des structures végétales d'accompagnement : alignements d'arbres et haies.

Des objets : tuteurs, piquets... et des matériaux : bois et pierre.

Des ensembles géomorphologiques : coteaux, plaines, plateaux, vallées et des sols généralement pauvres, caillouteux, argileux ou sableux.

Un paysage en perpétuel mouvement, variant au fil des saisons, offrant des tableaux aux nuances de vert, jaune, orange... et rythmé par ses couleurs et ses pratiques culturelles : taille, vendange...

LES FRAGILITÉS

L'urbanisation et la réduction des terres agricoles.

Une culture associée à l'usage conséquent d'intrants chimiques, à l'origine de l'appauvrissement des sols, de la biodiversité et métamorphosant alors les paysages ruraux.

Baisse de la consommation de vin et concurrence étrangère.

La reconquête de la forêt sur les anciennes terres agricoles

LES ATOUTS

Une économie dynamique : tourisme et œnotourisme, valorisation des terroirs (AOP, IGP, AOC).

Paysage agricole à forte valeur culturelle (histoire du vignoble) et patrimoniale (terroir, architecture).

Des espaces ouverts et une cohabitation avec les espaces naturels.

Paysages identitaires et reconnus.

Esthétique paysagère, picturale et porteuse d'évocations littéraires : mer de vignes, mosaïque de vignes, vague de vignes etc.



© Signes Paysages

Entre tradition et modernité, entre agricole et industriel, plateau de Castillon à Port-de-Bouc

Baux-de-Provence • Camargue • Cassis • Coteaux d'Aix-en-Provence • Côtes de Provence • Sainte-Victoire • Palette... représentent les terroirs et territoires des paysages viticoles.

AOP • AOC • IGP • vague de vignes • marqueterie • terrasses • vignes en timbre-poste • géométrie • régularité • lignes • domaines... sont les mots pour évoquer le paysage de la viticulture.

MOTS CLÉS